



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21 mai 2026

Agnès Pignatel succède à Sandrine Cosserat à la tête des Communes forestières des Alpes-de-Haute-Provence

Le 19 mai 2026, de nombreux maires des Alpes-de-Haute-Provence ont répondu à l'Appel de la forêt lors de l'Assemblée générale des Communes forestières des Alpes-de-Haute-Provence. La centaine d'élus présents à l'Hôtel du Département ont renouvelé leurs représentants suite aux élections municipales. Le conseil d'administration nouvellement élu a porté à sa tête Agnès Pignatel, Maire du Lauzet Ubaye qui prend ainsi la suite de Sandrine Cosserat, Maire de Volonne.

L'occasion pour les élus de partager les défis à relever avec la forêt pour la nouvelle mandature.

Face aux défis liés au changement climatique, au risque incendie et à l'avenir de la filière bois, les Communes forestières ont réaffirmé le rôle central des élus locaux pour protéger, adapter et valoriser ce patrimoine essentiel des Alpes-de-Haute-Provence.

Les élus ont également fixé les grandes priorités du nouveau mandat : préparer les forêts aux effets du changement climatique, intensifier la prévention des incendies, développer la filière bois locale et faire du Bois des Alpes un matériau phare des projets de construction portés les collectivités.

Dans son allocution la Présidente sortante a mis en avant les avancées concrètes obtenues : assouplissement du régime forestier, maintien de la TVA à 10 % sur les travaux, amélioration des règles liées au débroussaillage obligatoire et défense des prérogatives communales :

« Les enjeux de la forêt et du bois sont nombreux et rythment la vie municipale au quotidien : renouveler et préserver nos forêts, assurer la sécurité de nos administrés, développer la filière bois locale et les circuits courts vecteurs d'emplois, valoriser le bois source d'énergie et de construction durable, renforcer la sensibilisation citoyenne, organiser l'accueil du public... Aucune commune, qu'elle soit propriétaire ou pas, ne peut désormais dire que la forêt ne la concerne pas.

[...]

Aujourd'hui notre association est pleinement en ordre de marche pour engager les travaux du nouveau mandat, avec des adhésions toujours à la hausse, une équipe opérationnelle et des partenariats renforcés nous permettant d'être aux côtés des élus locaux. »



Tout juste élue, Agnès Pignatel a partagé son engagement :

« Je ne peux poursuivre sans saluer avec beaucoup de respect notre Présidente sortante, Sandrine Cosserat. Elle laisse derrière elle un héritage fort.

Si je sollicite votre confiance aujourd'hui, c'est pour porter un mandat articulé autour de deux verbes d'action : accompagner et entreprendre. Nous ne devons plus être de simples gestionnaires, mais les entrepreneurs de notre patrimoine. »

Sa feuille de route pour faire de la forêt un moteur d'avenir pour les territoires s'articulera autour des priorités suivantes :

- Structurer une filière bois locale intégrée, au service de l'économie des villages.
- Développer le bois-énergie et les chaufferies bois pour renforcer la souveraineté énergétique locale et créer des débouchés durables pour la ressource forestière.
- Porter une attention particulière à la cohérence entre desserte forestière et défense contre les incendies, afin de faciliter à la fois l'exploitation des massifs et l'accès des secours.
- Défendre avec conviction qu'une forêt ne peut être valorisée et transmise que si elle est accessible et protégée.
- Renforcer le rôle d'appui aux maires face au changement climatique, notamment pour accompagner l'adaptation des forêts et préserver les revenus forestiers des communes rurales.
- Faire des communes les actrices principales et les premières bénéficiaires de la gestion forestière.

À retenir :

- ✓ La forêt, un enjeu stratégique : patrimoine naturel, ressource énergétique, moteur économique et atout touristique pour les Alpes-de-Haute-Provence.
- ✓ Des élus mobilisés : les Communes forestières sont aux côtés des maires et défendent les intérêts des territoires forestiers face aux risques et aux contraintes croissantes.
- ✓ Une association renforcée : 167 communes adhérentes et une organisation consolidée au service des élus et des projets locaux.

Les Communes forestières accompagnent et représentent les élus dans la gestion durable de leur forêt, en apportant expertise, soutien et outils pour concrétiser leur projet forêt-bois.

CONTACT PRESSE **Marine OLIVEIRA** - Chargée de communication

07 57 08 16 22 • marine.oliveira@communesforestieres.org

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

f • in •  • [communesforestieres-paca.org](https://www.communesforestieres-paca.org)